

Réf: Dossier N° 146581

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE FONCIER ET DE CONSTRUCTION
BTP »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON QUARTIER
GRAVIER, Lot 2464, Ilot 175

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE FONCIER ET DE
CONSTRUCTION BTP »

Objet : Gestion immobilière, BTP, Commerce Général,
Prestations diverses.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON QUARTIER
GRAVIER, Lot 2464, Ilot 175

Dirigeant(s) : M YAO KOUAME MAURICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09027 du 03/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45028/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

